



CHALLENGE
ANGELO
BIANCHI

Dimanche
29 mars 2020



CHALLENGE ANGELO BIANCHI

Le Judo Club de Pierrelatte a le plaisir de vous inviter à participer à son traditionnel challenge Angelo BIANCHI **le dimanche 29 mars 2020 à Pierrelatte (26)**. Fondé en 1975, nous organisons aujourd'hui la 45e édition.

Le challenge porte le nom d'Angelo BIANCHI, en hommage au fondateur du Judo Club de Pierrelatte, décédé prématurément en 1970.

Le challenge se déroulera à la Halle des Sports, Boulevard Raoul Dautry, 26700 Pierrelatte. **Il est réservé pour les baby judo, mini poussin(e)s, poussin(e)s, benjamin(e)s ainsi que les minimes.**

Programme de la journée :

Heure d'appel	Catégories	Années	Début des combats
9:00	Poussin(e)s	2010 - 2011	9:30
10:30	Baby Judo	2014 - 2015	11:00
12:00	Mini Poussin(e)s	2012 - 2013	12:30
14:30	Benjamin(e)s	2008 - 2009	15:00
16:00	Minimes	2006 - 2007	16:00

Impatient de vous accueillir pour cette grande fête du Judo dans un bel esprit sportif et convivial.

Manon PECHERAND - Eymeric SALTRE
Co-présidents du Judo Club Pierrelatte

Règlement du challenge Angelo BIANCHI

Le challenge Angelo Bianchi se déroule pour les pré-poussin(e)s et poussin(e)s sur 5 surfaces de combats.

L'arbitrage sera assuré par nos arbitres clubs ainsi que les arbitres stagiaires du club. Chaque club désignera un responsable pour les grilles d'inscription qui devra se présenter à la table centrale en début de compétition afin de confirmer la présence de ses judokas.

Une participation de 2€ par judoka sera demandée.

Règles et durées des combats

- Licences FFJDA 2019/2020 pour tous les combattant(e)s ainsi que le certificat médical ne présentant pas de contre indication à la pratique du judo en compétition. Il appartient au club de présenter des judokas en règle.
- Le Judo Club de Pierrelatte se réserve le droit de procéder à des contrôles de pesées en cas de litige ;
- Le nombre de combattants par catégorie n'est pas limité ;
- Animation baby-judo : un entraînement ludique sera animé ainsi que quelques jeux ludiques d'opposition au sol pour clôturer l'animation. Une récompense ainsi qu'un diplôme seront offerts à tous les participants
- Le coaching est autorisé seulement par les responsables de club tout en respectant les règles de la FFDA.
- Animation petits poussin(e)s, poussin(e)s : il sera constitué des groupes morphologiques homogènes de 4 judokas (dans la mesure du possible) afin de proposer des randoris éducatifs surveillés où les arbitres interviendront de façon préventive pour sécuriser les combats.
- Une récompense identique est attribuée à chacun des participants, en conformité avec le règlement de la FFJDA.
- Règlement FFJDA pour toutes les catégories, possibilité de regroupement par poids les plus proches.
- Tout débordement de langage d'un combattant ou d'un coach envers l'arbitre, es commissaires sportifs, ou un autre combattant sera sanctionné par une exclusion ;

Une buvette sera ouverte tout au long de la journée.

*Le Judo Club Pierrelatte décline toute responsabilité
en cas de vol.*

**Merci de bien vouloir nous adresser votre réponse
pour votre participation sur le document ci joint
au plus tard le vendredi 27 mars 2020.**